

PRENDRE EN COMPTE LE HANDICAP LORS DE LA PHASE D'ACCUEIL

Permettre aux professionnels en charge de l'accueil d'outiller leurs pratiques pour favoriser la prise en compte des situations de handicap et des besoins d'accessibilité dès les premiers contacts.

OBJECTIFS

- Connaître les obligations inhérentes aux centres de formation en matière d'accessibilité
- Prendre en compte le handicap lors du premier contact : adapter les modalités d'accueil
- Savoir aborder la question du handicap en entretien.
- Savoir informer la personne : connaître des relais et des ressources adaptées spécialisées dans le champ du handicap pour conseiller les personnes.

PUBLIC VISE

En priorité les professionnels des centres de formation en relation directe avec les stagiaires BOETH .
Les conseillers des missions locales, de pôle emploi, cap emploi, plie amenés à accueillir des personnes handicapées.
Avoir une expérience dans l'accueil de public en situation de handicap dans des parcours d'insertion professionnelle en milieu ordinaire.

CONTENUS DE LA FORMATION

La définition du handicap – Le cadre législatif de la loi 2005 en matière de développement de l'accessibilité.
Les différentes typologies de handicap et leurs répercussions dans un contexte de formation ou d'emploi.
Le handicap visible/invisible.
Les zones de vigilance, les adaptations à mettre en œuvre pour favoriser l'accessibilité lors des premiers contacts.
*Les outils d'information et de communication (téléphone, mail, livret, dossier,) .
*Le recueil et la circulation de l'information en interne.
*L'organisation de la communication post-accueil au sein des équipes .
L'entretien d'accueil : questionner la personne sur sa situation de handicap pour anticiper l'entrée en formation.
Le repérage des acteurs et ressources dans le champ du handicap : dans la structure et sur le territoire.
Etude, questionnement, ajustement des outils couramment utilisés par chaque structure pour favoriser la prise en compte des besoins d'accessibilité des bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation interactive et participative favorisant une appropriation des contenus et une projection de chacun dans sa pratique professionnelle .
Mises en situation. Etudes de cas à partir d'exemples concrets et de situations réelles rencontrées dans le cadre de formation de droit commun ou en alternance .

ANIMATION

2 jours

Lieu :

CARRIERES & INSERTION (64 ANGLET)

7 novembre et 5 décembre

33370 Artigues-Près-Bordeaux

Les coûts pédagogiques de ce module sont pris en charge par :